



Communiqué de presse

Désignation d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'offre publique de rachat d'actions de Groupe TERA

Crolles, Isère, (France), le 17 octobre 2025, 17h45

Dans le prolongement des annonces, du 18 juillet 2025 et du 7 octobre 2025, relatives à la cession de son activité historique d'analyses chimiques en laboratoire et consécutivement d'un projet de mise en œuvre d'une offre publique de rachat d'actions (l' « OPRA ») d'un montant de 13 millions d'euros à un prix unitaire de 6,50 €, Groupe TERA (FR0013429404 − ALGTR) annonce ce jour, sur le fondement des dispositions de l'article 261-1 I, 3° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), la désignation du cabinet Oderis Consulting, représenté par Monsieur Matthieu Bullion (30, rue de Gramont − 75002 Paris / 01 55 34 30 70 / matthieu.bullion@oderis.fr), en qualité d'expert indépendant afin d'établir un rapport sur les conditions financières de l'OPRA.

Compte tenu de la composition de son conseil d'administration, Groupe TERA n'était pas en mesure de constituer un comité *ad hoc*, tel que mentionné à l'article 261-1 III du règlement général de l'AMF, de sorte que l'identité de l'expert indépendant pressenti par le conseil d'administration du 8 octobre 2025 devait, en application des dispositions de l'article 261-1-1 I du règlement général de l'AMF et de l'article 2 de l'instruction AMF DOC-2006-08, faire l'objet de la procédure de non-opposition de l'AMF, laquelle n'a pas formulé d'opposition en date du 13 octobre 2025.

Le conseil d'administration de Groupe TERA émettra un avis motivé sur le projet d'OPRA et ses conséquences pour la Société, ses actionnaires et ses salariés, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant, qui inclura notamment l'attestation d'équité de l'expert indépendant.

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du conseil d' administration Groupe TERA seront rendus publics dans le cadre du projet de note d'information relative d'OPRA préparé par la Société, dont le dépôt auprès de l'AMF fera l'objet d'un communiqué de presse de la société.

Prochaine publication financière: résultats du 1er semestre 2025, le 30 octobre 2025 après clôture des marchés





À propos de Groupe TERA

Groupe TERA, créé en 2001 et employant 107 salariés à fin décembre 2024, est un leader de la mesure et de la valorisation en temps réel de la qualité de l'air. Le Groupe est actuellement l'un des seuls acteurs dans le monde à être présent sur toute la chaîne de valeur de la qualité de l'air, pouvant ainsi répondre à l'ensemble des besoins de ses clients en s'appuyant sur trois activités complémentaires et synergiques : un laboratoire spécialisé dans l'analyse des polluants chimiques de l'air pour tous les environnements, une activité de conception, de développement et de commercialisation de capteurs innovants « Made in France » pour la mesure en temps réel de la qualité de l'air et une offre digitale, constituée d'un logiciel d'analyse professionnel innovant capable de traiter les données de la qualité de l'air remontées par les capteurs. Cette dernière solution est complétée par son capteur citoyen individuel.











Contacts

Groupe TERA

Tél.: +33 4 76 92 10 12 investors@groupe-tera.com